

méthodologie

Analyse de la pratique et entretien d'explicitation

- Élaboré par le psychologue Pierre Vermersch, l'entretien d'explicitation présente un ensemble de techniques d'accompagnement de la description de l'action.
- Ses principales étapes sont illustrées par les extraits d'un entretien d'analyse de pratique mené auprès d'une infirmière formatrice.

FRÉDÉRIC BORDE

Depuis son travail de thèse en 1976, les recherches du psychologue Pierre Vermersch (Groupe de recherche sur l'explicitation, GREX¹) explorent le continent de l'expérience subjective, et plus spécialement le domaine du vécu de l'action. Sachant que la médiation privilégiée, pour s'informer de l'expérience d'un *alter ego*, reste le langage, l'une de ses activités majeures a consisté dans la mise au point d'une méthode de recueil de verbalisation : l'entretien d'explicitation². Cet outil présente un ensemble de techniques d'accompagnement pouvant créer les conditions d'une mise en mots des dimensions du vécu qui, pour le sujet, restaient à l'état implicite.

■ **Maurice Lamy**, alors responsable de la formation des formateurs à l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) de Poitiers (86), a publié le verbatim d'un entretien d'explicitations qu'il a mené avec Jeannine, une infirmière de formation et devenue, depuis plus de vingt ans, responsable de la formation des aides-soignants dans un centre hospitalier universitaire (CHU)³. « Lors d'une conversation, celle-ci avait exprimé le souhait de mieux comprendre comment elle s'y prenait pour faire des piqûres intraveineuses, les réussissant toujours et en particulier dans les situations difficiles. Or Jeannine, si elle a conscience de bien réussir les intraveineuses, ne parvient pas à élucider complètement comment elle s'y "prend au juste pour réussir". Ce savoir, dit-elle, l'aiderait dans son enseignement et la formation qu'elle dispense. » Le commentaire d'extraits de cet entretien d'analyse de pratique permet de relever les principaux gestes techniques de l'entretien d'explicitation, ainsi que les effets obtenus.

LE DÉBUT DE L'ENTRETIEN

(Maurice Lamy) – Jeannine, tu m'as dit l'autre jour qu'il y avait quelque chose que tu savais bien faire, mais

dont tu ne savais pas comment tu arrivais à bien le faire. Est-ce que tu serais d'accord pour que nous en parlions un peu ?

(Jeannine) – Oui, tout à fait.

■ **Dans cette question inaugurale**, Maurice Lamy formule le thème de l'entretien, puis demande l'accord de Jeannine. De cette manière, l'interviewer (nommé B dans le reste de l'article) s'assure que l'interviewé (nommé A) ait bien entendu l'objet de l'entretien, et qu'il accepte d'en parler. Cet échange constitue un véritable contrat permettant d'établir la relation sur une base de consentement mutuel. Il est important de préciser que l'entretien d'explicitation a été conçu selon l'exigence du plus profond respect de la personne.

(M.) – Je te propose de laisser revenir une situation dans laquelle tu as effectué cette compétence. Tu laisses revenir, et tu me fais signe quand tu y es...

■ **Puisque Jeannine consent à parler de son expérience**, l'on peut supposer qu'il suffit maintenant de l'écouter. Le risque serait alors de ne recueillir que des généralités, des jugements de valeurs ou même des bribes de leçons, car ce sont là les modalités par lesquelles chacun décrit spontanément ses activités. Dans le but d'accéder au vécu réel de l'action, B incite A à se référer à une situation spécifiée, qui s'est réellement déroulée, avec un temps et un lieu propres. Durant toute la suite de l'entretien, ce critère essentiel guidera B dans son écoute et son accompagnement de A, afin de créer ce cadre de référence.

(J.) – Oui, je suis tout à fait prête. J'ai eu l'autre jour l'occasion de refaire quelque chose que je n'avais pas fait depuis plus de dix ans et puis... qui est relativement difficile et s'est révélé aussi facile qu'il y a dix ans et vingt-cinq ans. ▶

MOTS CLÉS

- Analyse de pratique
- Entretien d'explicitation
- Prise de conscience
- Réflexivité
- Technique d'accompagnement
- Vécu de l'action
- Verbalisation

► (M.) – D'accord, donc : « aussi facile »... C'est quelque chose que tu fais comme ça sans y penser ?

(J.) – Oui, tout à fait.

(M.) – Est-ce que tu peux nous dire un peu dans quelle situation c'était ?

(J.) – Et bien, c'était à l'hôpital... Et je ne fais plus du tout de soins techniques depuis vingt-cinq ans...

■ **Jeannine a retrouvé une situation** qui, comme Maurice le vérifie, répond bien au thème de l'entretien. Mais dans cette dernière réponse, Jeannine donne spontanément des informations contextuelles. Naturellement, A livre des explications permettant à B de saisir le sens de la situation. Au début d'un entretien, ces éléments de contexte peuvent s'avérer nécessaires pour B, mais ils ne constituent pas une description de l'action proprement dite. Lorsqu'il le juge opportun, B répond à cette tendance par un accompagnement dans le geste d'évocation.

L'ACCOMPAGNEMENT VERS LA DESCRIPTION

(Un peu plus tard, Jeannine a choisi une autre situation de référence.)

(J.) – Donc c'est très simple ! J'ai dû faire une prise de sang à mon fils parce qu'il s'était blessé...

(Jeannine donne des éléments de contexte.)

(M.) – Alors tu veux nous décrire comment tu as procédé ce jour-là sur ton fils ?

(J.) – Alors... C'est une situation jamais facile sur un membre de sa famille... En plus, il n'aime pas ça, donc ça pose problème... Voilà comment j'ai procédé. C'était le matin puisque je devais ramener les prises de sang à La Rochelle.

(M.) – D'accord, on prend le temps de se remettre dans la situation. Est-ce que tu veux prendre le temps de recontacter ce moment et tu me feras signe quand tu y seras ?

■ **Sans doute Jeannine se souvient-elle suffisamment de cette situation pour la raconter.** Maurice Lamy a choisi de l'interrompre afin de l'amener dans une position de parole plus spécifique, que Pierre Vermersch nomme évocation. B demande à A de « prendre le temps de recontacter ce moment » car il souhaite éveiller sa mémoire concrète qui, sur le modèle de la célèbre madeleine de Proust, lui permettra de quasiment revivre sa situation de référence⁴.

(J.) – Oui... Voilà... Tout à fait.

(M.) – Bien... Est-ce que tu... ?

(J.) – (la voix est plus basse et moins forte, un peu hésitante et ralentie.) C'était donc le lundi matin... Heu...

■ **Cette didascalie** indique que l'activité de Jeannine n'est plus occupée par la situation de l'entretien que de manière secondaire. Elle est bien

plus attentive à son propre souvenir. Le rythme de sa verbalisation est ralenti, car avant d'élaborer une description, elle accueille tout ce qui peut lui revenir. Tous ces signes laissent penser qu'elle se trouve bien en évocation.

(M.) – Est-ce que tu vois plutôt quelque chose ou peut-être pas ? Ou est-ce que tu entends ?

(...)

(J.) – Je vois... son appartement avait une mezzanine... et... je revois ce grand garçon quand même âgé de plus de vingt ans... calé au pied de son escalier (rires) et avec le bras plié, ce qui rend difficile une prise de sang !

■ **Afin de soutenir Jeannine dans l'accueil de ce souvenir**, Maurice Lamy lui propose de décrire « ce » qu'elle voit, ou bien « ce » qu'elle entend, en se gardant bien d'induire du contenu. De fait, les sensations constituent un accès privilégié au souvenir : c'est le goût de la madeleine trempée dans du thé qui amorce la mémoire du narrateur dans le roman proustien. Dès que Jeannine est bien en contact avec son vécu de référence, elle peut commencer à le décrire. Le rôle de B consiste maintenant à accompagner A dans la description chronologique de tous les gestes qui ont composé l'action de référence.

(M.) – D'accord... Qu'est-ce que tu as fait ensuite alors ?

(J.) – Alors après... je lui ai dit : « Écoute je te mets le garrot, je ne vais même pas trop te le serrer ». Je me rappelle avoir pris un garrot qui était beaucoup trop grand... Et je me souviens lui avoir coincé sous... sous la manche. Et ça, ça fait partie d'une qualité aussi : si le garrot gêne pour piquer, du point de vue aseptie c'est mauvais, et du point de vue visibilité, c'est mauvais aussi...

■ **On observe dans cette réplique** que Jeannine ne reste pas spontanément sur le mode d'une simple description ; elle commente ce qu'elle retrouve. Ici, cela n'est pas gênant, car le commentaire de A est en relation avec le thème, et donc avec le but de l'entretien. Néanmoins, elle risque, par association d'idée, de passer à une explication, ce qui reviendrait à sortir de l'évocation.

(M.) – D'accord... Et quand tu dis : « Je mets le garrot », qu'est-ce que tu as fait précisément ?

Pour parer à ce risque, B demande à A de se focaliser sur la procédure. Il privilégie, encore une fois, l'activité de la description du vécu d'action.

LA PRISE DE CONSCIENCE

(J.) – Alors, là encore, quand je mets les garrots, en général, je masse toujours le bras... C'est-à-dire que je mets toujours le garrot en... en remontant, c'est-à-dire en palpant les veines puis je mets le garrot... En fait,

c'est un peu caressant... Je reste toujours sous un... Mes mains... J'ai deux mains et je m'en sers...

(M.) – *Tu t'en sers... Voilà, tu te sers des deux mains...*

(J.) – *Je ne m'étais pas aperçue que je me sers des deux mains, mais ça, c'est hyper important!*

(...)

(M.) – *En quoi est-ce hyper important ?*

(J.) – *C'est hyper important, parce qu'il y en a une qui rassure et l'autre qui exécute. Je veux dire que... Finalement c'est le mot que j'aurais dû employer pour les élèves... En fait quand tu remontes ta main, forcément... la personne ne ressent pas que le garrot, la personne qui est crispée ressent aussi quelque chose de... d'autre.*

■ Cet extrait présente ce que l'on attend de la mise en œuvre d'un entretien d'explicitation : la prise de conscience, par le sujet, de ses procédures effectives durant une tâche donnée. Dans cet exemple, on observe que la description d'une situation spécifiée permet à Jeannine de mettre en mots un geste qu'elle reconnaît effectuer "en général". Cela correspond, selon le psychologue Jean Piaget, au premier stade de la prise de conscience : le réfléchissement⁵. Dans la foulée, Jeannine passe au second stade, celui de la réflexion : elle formule la raison de ce geste dans une perspective de transmission à ses élèves. Durant la suite de cet entretien, la description fragmentée de ses procédures va permettre à Jeannine de découvrir et formuler les éléments de son expertise : comment poser le garrot, ce qu'il faut prendre en compte avant de choisir l'endroit où piquer, comment positionner l'aiguille, dans quel sens aborder la veine, comment éviter un hématome...

(M.) – *Donc Jeannine, je te propose de faire un petit point par rapport à cette situation, qu'est-ce que le fait de verbaliser a pu te faire resurgir de plus ?*

(J.) – *Eh bien, ça me renvoie au moment où j'enseignais...*

(M.) – *Oui...*

(J.) – *Je leur disais que ce n'était pas difficile! (Rires.)*

(M.) – *Oui...*

(J.) – *Je suis allée trop vite dans les gestes, et faire que l'autre puisse s'appropriier les gestes...*

(M.) – *Donc tu prends conscience de ça : que tu allais trop vite quand tu le faisais.*

(J.) – *Beaucoup trop vite! Parce que ce n'est pas évident de mettre un garrot, je viens de m'en rendre compte... Et puis aussi, je crois que j'ai pensé que... C'est sûr... que puisque j'y arrivais, les autres devaient y arriver.*

■ Le but de cet entretien était de permettre à Jeannine d'identifier les éléments de son savoir-faire. Mais cet échange signale qu'elle est allée

plus loin : en comprenant à quelle condition elle a pu apprendre de sa propre expérience, elle peut enrichir sa démarche pédagogique.

CONCLUSION

(J.) – *En fait, c'est fou tous les gestes que je peux faire... Alors que ça va à une vitesse extraordinaire!*

La surprise de Jeannine, exprimée dans ce constat, rend bien compte du paradoxe inhérent au vécu de l'action : un geste intégré dans une procédure devient transparent pour le sujet qui l'effectue. Cette transparence peut être admise comme une nécessité de l'action, ou même une condition de son efficacité. Mais lorsque vient le besoin de s'en informer, une médiation s'impose, qui crée les conditions d'évocation d'un exemple spécifié, afin d'en ralentir et d'en fractionner le déroulement pour enfin le décrire dans sa complexité.

■ Dans le cas de Jeannine, il s'agit de gestes experts, adéquats, nombreux et rapides, et l'explicitation était au service de son souci de transmission. Mais ce caractère préréfléchi du vécu de l'action concerne aussi bien les gestes inefficaces, dont il faudra s'informer dans le but d'y remédier. D'une manière générale, l'entretien d'explicitation peut répondre aux situations réclamant une intelligibilité du déroulement de l'action, il propose des moyens pour une pratique réflexive. ■

NOTES

- 1. Groupe de recherche sur l'explicitation (GREX),** www.expliciter.fr
- 2. Vermersch P.** L'entretien d'explicitation. ESF éditeur, 1994.
- 3. Lamy M.** Protocole d'explicitation, Jeannine, le 16 mai 1998. In *Expliciter*, n°26, GREX, septembre 1998, p. 4.
- 4. Proust M.** À la recherche du temps perdu. Tome 1 : Du côté de chez Swann. Gallimard, 1988.
- 5. Piaget J.** La prise de conscience. PUF, 1974.

À retenir

- Le vécu de l'action reste en grande partie à l'état implicite pour le sujet lui-même.
- La description de ce type de vécus réclame une médiation spécifique.
- La médiation de l'entretien d'explicitation éveille la mémoire concrète, dont Proust a rendu compte dans l'épisode de "la madeleine".
- Cet accompagnement privilégie la description des procédures réellement effectuées par le sujet.
- Sa mise en œuvre constitue une aide à la prise de conscience.
- L'entretien d'explicitation est un outil de la pratique réflexive.

L'AUTEUR

Frédéric Borde
Groupe de recherche sur l'explicitation (GREX), formateur à l'entretien d'explicitation, fredericborde@free.fr